



OCTOBRE 2022 | N°25

FLASH INFOS

Châtenay-sur-Seine

L'information sur la vie municipale

Vie municipale

Entretien du village :

Au-delà de la gestion courante, les agents communaux poursuivent l'aménagement et l'entretien de nos espaces communaux, avec la réparation et la rénovation du matériel communal. Par ailleurs, des tables et bancs ont été installés à différents endroits du village (notamment à côté du lavoir de Chaupry, ou place des Anciens combattants d'Algérie) pour créer des lieux de convivialité. Un portillon, à l'aire de jeux de Chaupry, a été installé pour répondre aux normes en vigueur. Enfin, les travaux de restauration du lavoir de Chaupry ont été finalisés ; des margelles, qui permettaient autrefois aux femmes de s'agenouiller pour leur lessive, ont été posées pour recréer un lavoir tel qu'il l'était il y a bien des années en arrière...



Fête foraine et vide-maisons :

Le week-end du 24 et 25 septembre dernier, la fête foraine a fait son retour au sein de notre village. Vous aviez été nombreux à la regretter et à espérer son retour. C'est chose faite, les forains ont retrouvé les habitants pour cette nouvelle édition. Ils se sont installés sur le terrain des Anciens combattants d'Algérie le samedi et le dimanche après-midi. Des tickets avaient été offerts aux enfants des 3 écoles.

Pour ces premières portes ouvertes chez les particuliers, le vide-maison fut un bon moment ! Des ballons accrochés aux portails indiquaient les lieux ouverts ; un plan des rues indiquait un parcours possible. Les visiteurs dès le matin venaient de tous les villages voisins, certains même de Sens, les trois quarts étaient tout de même des Chatenaisiens. Selon les objets proposés, les ventes ont été plus ou moins fructueuses ! Mais peu importe puisqu'il n'y avait pas de lourd déménagement à faire le soir ! Ce fut aussi une journée de rencontres et d'échanges très appréciés... Les exposants sont contents et prêts à recommencer. Le couplage avec la fête foraine a plutôt été bénéfique aux passages des promeneurs.

Procès-verbaux des conseils municipaux :

L'ordonnance du 7 octobre 2021 a réformé les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales. De ce fait, depuis le 1^{er} juillet 2022, les comptes-rendus de séances sont remplacés par la liste des délibérations examinées lors du conseil. Cette liste sera affichée en mairie. Nous rappelons que les Chatenaisiens, qui n'ont pas la possibilité de se déplacer, peuvent suivre les séances de conseil municipal sur Facebook.

Rendez-vous avec la Députée :

Stéphanie Banos, Maire du village, et Thierry Mondo, 1^{er} adjoint, ont rencontré le 26 septembre dernier Isabelle Périgault, Députée de Seine-et-Marne. Lors de cet entretien, les élus ont pu évoquer trois points importants : les transports au sein de notre commune, la sécurité et l'entretien de nos bâtiments communaux et patrimoine. Ces échanges ont permis de présenter nos projets à notre Députée et de l'alerter sur les financements en baisse des instances publiques dans les zones rurales malgré les annonces gouvernementales. A l'issue de cette réunion, différents dossiers en statut quo ont été réactivés ; nous vous tiendrons informés au fur et à mesure quand nous aurons des retours définitifs et officiels.

Comité des fêtes :

Nous vous rappelons que la réunion d'information sur la création d'un comité des fêtes aura lieu lundi 10 octobre à 20h30 en salle du conseil. Ce sera l'occasion de pouvoir recenser les Châtenaisiens qui souhaitent s'investir dans ce projet et de pouvoir définir les champs d'actions de ce comité. Nous vous attendons nombreux à cette réunion de lancement !

Sobriété énergétique :

Ces derniers mois, dans le cadre de la transition énergétique, différentes actions ont été initiées par les pouvoirs publics comme le plan de sobriété énergétique annoncé par notre gouvernement en juin dernier ou la mise en place d'un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) à l'échelle des communautés de Communes. Par ailleurs, comme chaque foyer, la municipalité connaît une augmentation des frais de fonctionnement liés à l'électricité et aux consommations des fluides dans nos bâtiments communaux ; ce qui représente pour le budget de la collectivité une dépense conséquente.

Pour ces différentes raisons, les élus municipaux souhaitent donc désormais entrer dans cette voie de transition en modifiant certaines habitudes communales. Sur le long terme, il a été établi un programme de travaux d'économie d'énergie avec une prévision pluriannuelle d'investissement associée à la rénovation des bâtiments municipaux. A court terme, des solutions alternatives ont été définies afin de réduire les consommations énergétiques des équipements.

De ce fait, à compter de la mi-octobre, les éclairages publics, dans toutes les rues du village, seront allumés de 19h30 à 00h et de 05h à 07h30 et l'église sera dorénavant éclairée uniquement les samedis et dimanches de 18h30 à 00h.

Aussi, les températures attendues dans les bâtiments communaux seront abaissées à 19 degrés dans la mesure du possible car certains bâtiments ne possèdent pas de thermostats et d'autres sont obsolètes (ils seront prochainement changés). Par ces actions, la municipalité espère réduire sa consommation énergétique et limiter les frais afférents et entre pleinement dans les mesures gouvernementales qui seront prochainement exigées aux collectivités publiques.

Concours des maisons décorées :

Cette année encore, la municipalité organise le concours des maisons décorées pour Halloween. Des bons cadeaux sont à gagner pour les 2 lauréats. Renseignements et inscription en Mairie.

Actu et activités du mois :

Quand	Quoi	Où	Horaires
Samedi 08 oct	Dans la boîte de Christine	Bibliothèque	10h30-11h30
Lundi 10 oct	Réunion Création comité des fêtes	Salle du conseil	20h30
Vendredi 14 oct	La rainette créative	Salle des associations	17h-18h30
Samedi 22 oct	Concert Cantem en Allegressa	Salle Marcel Lepême	18h
Lundi 24 - samedi 29 oct	Concours maisons décorées - Halloween		
Samedi 5 nov	Concert Châtenay O'metal	Salle Marcel Lepême	20h

Bourse aux jouets :

Comme l'an dernier, la municipalité organise une bourse aux jouets qui se déroulera Salle Marcel Lepême le dimanche 20 novembre. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Renseignements et inscription en Mairie.

Solidarité, civisme et bon voisinage

Déchetterie verte :

La déchetterie verte du village sera ouverte jusqu'au 31 octobre 2022. Pour rappel, les habitants préalablement inscrits en Mairie, peuvent venir y déposer leur déchets verts (herbe issue des tontes, petit branchage issu des tailles, mauvaises herbes, etc..). Un service de ramassage peut également être organisé à domicile sous certaines conditions.

Nous rappelons aux utilisateurs de ce service que celui-ci est régi par un règlement qui doit être respecté pour maintenir un bon fonctionnement. En effet, les branches de plus de 10 cm de diamètre doivent obligatoirement être déposés au Sirmotom et la quantité par dépôt et/ou ramassage est limitée à 5m3 par mois. Cette organisation, proposée par la mairie, est un dépannage de proximité et ne peut en aucun cas se substituer au service de collecte du Sirmotom.

Ramassage des encombrants :

Le Sirmotom organisera un passage le jeudi 13 octobre pour le ramassage des encombrants dans notre commune.

Rappel des consignes du Sirmotom : Déchets acceptés : les produits encombrants (dont le volume et le poids ne peuvent être pris en compte par la collecte usuelle) de la consommation courante des ménages, tels que : meubles et mobilier divers, literie, moquettes, planches, PVC (résidus du bricolage familial), polystyrène... dont la longueur n'excède pas 2 mètres et le poids 50 kg.

Déchets refusés : les ferrailles, le petit et gros électroménager, les pièces de véhicules, les gravats, les grillages, les déchets végétaux, les déchets liquides ou toxiques (batteries, huiles de vidange, pots de peinture, solvants, ...) y compris les bidons vides et les cartons.